

FICHE ENSEIGNANT

LA GESTION DES DECHETS DE CHANTIER

EN UN CLIN D'OEIL

THÈME	Bâtiment et génie civil
DURÉE	120 minutes
NIVEAU	B1-B2
MÉTIER VISÉ	Maître d'ouvrage, chef de chantier, conducteur de travaux
PRÉREQUIS	Certains matériaux
SUPPORTS UTILISÉS	Site Internet : http://www.ffbatiment.fr/federation-francaise-du-batiment/laffb/mediatheque/videos/1-mieux-gerer-les-dechets-de-chantier.html
OBJECTIF GÉNÉRAL	Parler des différents types de déchets et de leur tri ; Parler des règles d'un chantier
OBJECTIF GRAMMATICAL	L'obligation, l'interdiction et l'autorisation
OBJECTIF LEXICAL	Les types de déchets/les matériaux, L'environnement
TÂCHE FINALE	Réalisation d'une affiche comportant les règles d'un chantier

DÉTAIL DE LA SÉQUENCE

ÉTAPE	DURÉE	SUPPORTS	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ
Découverte du thème	15 min	Photo	Activité 1 Les apprenants observent une photo et répondent à des questions. L'enseignant doit les amener à remarquer la présence de bennes de différentes couleurs. Cet exercice peut s'accompagner d'une discussion sur le tri des déchets sur un chantier.
Compréhension du document	45 min	Vidéo Fiche apprenant	Activité 2 L'enseignant(e) regarde les mots de vocabulaire contenus dans l'aide à l'écoute, les lit avec les étudiants et les leur explique si cela est nécessaire. Les élèves visionnent la vidéo en entier pour la compréhension générale et répondent aux questions en individuel avant la correction. Les élèves visionnent la vidéo du début à 6'51 (4ème partie : assurer une traçabilité pour mieux rendre compte) et répondent aux questions
Conceptualisation et systématisation (vocabulaire)	20 min	Fiche apprenant	Activité 3 Il s'agit de voir la classification des déchets et les types de matériaux. Les élèves font le premier exercice en individuel avant la correction. L'enseignant(e) explique ensuite le vocabulaire de l'exercice 2 puis les élèves le réalisent en individuel. Lors de la correction, l'enseignant(e) peut rappeler que les déchets peuvent être triés suivant le type de matériau.
Conceptualisation et systématisation (point de langue)	40 min	Fiche apprenant	Activité 4 Les étudiants répondent aux questions 1 et 2 avant la correction. L'enseignant(e) rappellera ensuite les structures pour exprimer l'obligation/l'interdiction/l'autorisation. Les élèves font ensuite l'exercice 4 en individuel avant la correction.
Réemploi	Devoirs	Fiche apprenant	Activité 5 Les étudiants rédigent une affiche avec les règles d'un chantier en individuel ou binôme. Ils peuvent dessiner des panneaux également.
REMARQUES	L'affiche sera ramassée par le professeur la fois suivante.		

ACTIVITE 1 DECOUVERTE DU THEME

Regardez l'image et répondez aux questions.

- ✓ Où la photo a-t-elle été prise ?
- ✓ Que voyez-vous sur la photo ?
- ✓ Quand cette photo a-t-elle été prise, à votre avis ?
- ✓ Qu'y manque-t-il, à votre avis ?
- ✓ Le chantier vous paraît-il bien organisé ? Pourquoi ?
- ✓ Pourquoi y-t-il des bennes de différentes couleurs pour les déchets ?



ACTIVITE 2 COMPREHENSION GLOBALE

2.1. Aide à l'écoute.

Venir à bout de : Vaincre un problème

Craquer une allumette : Mettre feu à une allumette

Appel d'offre (m.) : Procédure qui permet à un commanditaire de choisir l'entreprise la plus capable pour lui fournir un service, des travaux...

En amont : Au début

Générer : Produire, créer

Chauffagiste : Spécialiste de l'installation du chauffage central

Prestataire : Personne qui doit fournir un service, un travail.

2.2. Regardez la vidéo et répondez aux questions :

- ✓ De quel type de document s'agit-il ? **C'est une vidéo.**
- ✓ Qui est l'auteur du document ? **la Fédération Française du Bâtiment (FFB)**
- ✓ Quel est le thème ? **la gestion des déchets sur un chantier**

- ✓ Combien y a-t-il de parties dans la vidéo ? Quelles sont-elles ? **introduction, quantifier pour mieux s'organiser, trier pour maîtriser les coûts, assurer une traçabilité pour rendre compte**

ACTIVITE 3 COMPREHENSION DETAILLEE

3.1. Répondez par vrai ou faux

- a) En France, 40 millions de tonnes de déchets sont produites chaque année par le secteur du bâtiment. **V**
- b) Il est autorisé d'enfouir ou brûler les déchets d'un chantier. **F**
- c) Il est préférable de ne pas trier ses déchets que de mal les trier. **V**
- d) Les déchets d'un chantier peuvent tous être recyclés. **F**
- e) On peut trier les déchets de la même façon sur tous les chantiers. **F**
- f) Il est important de bien organiser le tri des déchets sur un chantier. **V**

3.2. Répondez aux questions

- a) Quelles sont les trois catégories de déchets présentées dans la vidéo ? **inertes, non dangereux et dangereux**
- b) Que faut-il faire pour bien trier les déchets ? **Il faut réfléchir au stockage, au tri des déchets sur le chantier et à leur évacuation ainsi qu'à la quantité de déchets produits. Il faut être bien organisé.**
- c) Quels sont les avantages d'un bon tri des déchets ? En voyez-vous d'autres ? **baisse des coûts, moins de pollution ; réponses possibles : meilleure image de l'entreprise, amélioration des conditions de travail...**

3.3. Reliez les mots à leur définition.

1) Un chantier à faibles nuisances	a) Déchets qui peuvent brûler, produire des réactions chimiques, physiques ou biologiques, mais sans présenter de caractère dangereux ou toxique vis-à-vis de l'environnement ou de la santé humaine.
2) Des déchets inertes	b) Déchets qui, par leur nature dangereuse, toxique, réactive, explosive, inflammable,

	biologique ou bactérienne, constituent un danger pour l'équilibre écologique selon les normes internationales.
3) Des déchets dangereux	c) Un chantier respectueux de l'environnement.
4) Des déchets non dangereux	d) Des déchets qui ne produisent pas de réaction physique ou chimique.

R : 1c ; 2d ; 3b ; 4a

3.4. Classez les types de déchets suivants dans les catégories ci-dessous : aérosols, terres, bois, plâtre, amiante, cailloux, béton, métaux, plastiques, huile, piles

Déchets inertes	Déchets non dangereux	Déchets dangereux
<i>Terres, cailloux, béton</i>	<i>bois, plâtre, métaux, plastiques</i>	<i>aérosols, amiante, huile, piles</i>

ACTIVITE 4 CONCEPTUALISATION ET SYSTEMATISATION D'UN POINT LANGUE

4.1. Observez ces phrases. Qu'indiquent-elles ?

- a) Ces deux pratiques sont formellement interdites. *interdiction*
- b) Il faut une bonne organisation. *obligation*
- c) Il faut éviter de les mélanger. *obligation*
- d) Certains matériaux sont acceptés. *autorisation*
- e) Il est surtout nécessaire de séparer les déchets en 3 grandes catégories. *obligation*
- f) Port du casque obligatoire. *obligation*
- g) Chantier interdit au public. *interdiction*
- h) Le contrôle du tri sur les chantiers est nécessaire. *obligation*

4.2. Quelles autres structures connaissez-vous pour l'obligation, l'interdiction et l'autorisation ?

RAPPEL

a) L'obligation

Il faut + nom/verbe à l'infinif, devoir + verbe à l'infinif, verbe à l'impératif ou à l'infinif, prière de + verbe à l'infinif, il est nécessaire/indispensable/obligatoire de + verbe à l'infinif, nom + (être) obligatoire/nécessaire/indispensable

b) L'interdiction

Il ne faut pas + verbe à l'infinif, il est interdit/défendu de + verbe à l'infinif, Défense de/interdiction de +verbe à l'infinif, Nom + (être) défendu/interdit, ne pas + infinitif, impératif négatif

c) L'autorisation

Pouvoir + verbe à l'infinif, il est permis de + verbe à l'infinif, il est possible de + verbe à l'infinif, il est autorisé de + verbe à l'infinif
Nom + (être) autorisé/permis/accepté

4.3. Réécrivez ces phrases d'une autre façon.

a) Le chantier peut être ouvert de 8 à 19h.

Il est possible d'ouvrir le chantier de 8 à 19h.

b) Il est interdit de fumer sur le chantier.

Il ne faut pas fumer sur le chantier.

c) Il ne faut pas brûler les déchets sur le chantier.

Défense de brûler les déchets sur le chantier.

d) Réaliser un nettoyage du chantier régulièrement.

Il est nécessaire de réaliser un nettoyage du chantier régulièrement.

e) Les bennes doivent être correctement signalisées.

Signalisez les bennes correctement.

f) Evacuez les bennes pleines.

Il faut évacuer les bennes pleines.

ACTIVITE 5 REEMPLOI

Rédigez une fiche donnant les règles de base sur un chantier (interdiction / obligation / autorisation).